

SPPPI-PACA

Relevé de conclusions Groupe de Travail SPPPI Dioxines - 14 mars 2005 -

Les points suivants ressortent comme conclusions de cette réunion plénière d'installation du Groupe de Travail.

Les dates de réunions des quatre ateliers seront communiquées par courrier séparé.

En annexe se trouve la composition des différents ateliers.

*** Vocation du Groupe de Travail « Dioxines »**

Dans son propos introductif, le Secrétaire Général du SPPPI, Philippe Ledenvic, puis Laurent Neyer, dans la présentation de la problématique, ont insisté sur :

- l'exhaustivité de la démarche entreprise (les sources de production sont variées, à la fois naturelles et humaines) ;
- la participation souhaitée de chacun des membres du groupe, dans une optique de propositions concrètes concernant notre région de préférence à des considérations générales ;
- la complexité admise de la problématique « dioxines » et le manque de données généralement mentionné par les spécialistes ;
- les délais souhaités courts (un an maximum) pour parvenir à un aboutissement des travaux de ce groupe.

Dès cette première réunion, il apparaît que la confrontation des points de vue d'origines différentes (élus, associations, industriels, services de l'Etat), doit permettre une démarche originale et constructive.

Le besoin de communiquer, unanimement ressenti sur un tel sujet, nécessite l'homogénéisation du langage ainsi que des connaissances de base et de leur bonne vulgarisation.

*** Aspect « impact sanitaire »**

Il ressort des différentes interventions des participants une demande globale d'information concernant :

- l'intérêt de voir les travaux accompagnés par un ou des scientifiques reconnus en ce domaine (attente de proposition de la DRASS) ;
- la nécessité de bien situer le bon usage et la pertinence des études épidémiologiques (corrélations émissions / pathologies) ;
- l'intérêt manifesté pour mieux connaître l'impact dans les graisses animales, en particulier sur le biotope de la Crau ;
- une clarification des conditions de formations et de transfert des dioxines, ainsi que de l'évaluation des effets cumulés avec d'autres substances toxiques ;

• Aspects technique et méthodologie de surveillance

Les membres du groupe de travail ont mis en évidence les points suivants:

- besoin de disposer de l'inventaire régional des sources de production, en particulier pour celles « naturelles » (non industrielles) ;
 - reconnaissance avérée de l'existence de techniques de traitement (charbon actif, catalyseur) ;
 - demande générale de disposer, tant à l'émission que dans l'environnement, de mesures plus nombreuses, par rapport aux obligations réglementaires ; cette demande reflète l'inexistence actuelle de contrôle en continu à l'émission, et les délais -assez longs- d'obtention des résultats des mesures de dioxines ;
 - déterminer une méthode optimale pour organiser un « point zéro » préalable à toute nouvelle implantation puis définir les mesures appropriées à effectuer pendant le fonctionnement (à l'émission ainsi que sur les cibles dans le milieu environnant) ;
 - besoin d'affiner la question de diffusion des panaches des émissions et de modélisation des retombées et de disposer de mesures sur l'ensemble de ces questions ;
 - unanimité exprimée pour mettre en place un dispositif de surveillance sur les cibles de l'environnement (végétales et animales notamment), utilisable pour toute la région.
-
- la nécessité de disposer de crédits indispensables pour mener à bien des études ou investigations particulières.

* Création et modalités des quatre ateliers

Le principe de quatre ateliers sur les thèmes suivants est adopté (pour chacun d'eux, les propositions d'animateurs sont validées, en notant toutefois l'attente pour le groupe « Méthodologie de surveillance », et l'annonce faite d'une personnalité scientifique proposée par la DRASS pour le groupe « Risques sanitaires ») :

- **Inventaire** (animateur : la DRIRE)
sources, incertitudes, recensement régional, si possible exhaustif, en tenant compte des évolutions à venir ;
- **Méthodologie de surveillance** (animateur à désigner)
définition d'un cahier des charges et d'une méthodologie applicable régionalement ;
- **Risque sanitaire** (animateur = personnalité scientifique)
- **Perception et communication** (animateur : le Président du CYPRES).

Les réunions des différents ateliers devront être limitées en nombre ; le calendrier devrait comprendre une séance plénière d'étape, d'ici l'automne 2005, afin d'effectuer une première synthèse des ateliers.

§§§§§§§§

En P.J.: la composition des ateliers

Informations sur le site Internet du SPPPI <http://www.spppi-paca.org/>